



COMMUNE DES

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le



ID : 074-217400852-20260226-DEL2026007-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2026

En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 3
Absents : 3
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE VINGT-SIX FEVRIER à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 13 FEVRIER 2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Bertrand DOLIGEZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme Marielle MERMOUD (donne pouvoir à Gaëlle BLANCHARD), Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : Mme Peggy LE BRUCHEC, M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

DEL2026-007

Rapporteur : Michel BELIN

Après l'adoption du Compte Administratif 2025, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement pour le budget principal.

Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2025 doit en priorité couvrir le besoin de financement 2025 de la section d'investissement.

A la clôture de l'exercice 2025, les résultats s'établissent ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat antérieur reporté 2024 **EXCEDENT 2 301 850,29**

Résultat de l'exercice 2025 **EXCEDENT 2 241 848,63**

RESULTAT DISPONIBLE A AFFECTER 4 543 698,92

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat antérieur reporté 2024 **DEFICIT -1 890 042,71**

Résultat de l'exercice 2025 **DEFICIT -1 773 281,60**

BESOIN DE FINANCEMENT DE CLOTURE -3 663 324,31

Compte tenu des RAR de la section d'investissement :

RAR dépenses

RAR recettes

soit un excédent sur les RAR de :

182 949,65

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

ID : 074-217400852-20260226-DEL2026007-DE

Le besoin de financement de clôture 2025 de la section d'investissement s'élève à :

-3 480 374,66

RESULTAT DISPONIBLE A AFFECTER	4 543 698,92
BESOIN DE FINANCEMENT DE CLOTURE DE LA SECTION INVESTISSEMENT	-3 480 374,66
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	1 063 324,26

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation du résultat conformément au tableau ci-après :

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 SUR LE BP 2026	
Affectation obligatoire au compte 1068 (excédent de fonctionnement affecté en recette d'investissement)	3 480 374,66
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)	1 063 324,26
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (déficit, dépenses)	-3 663 324,31

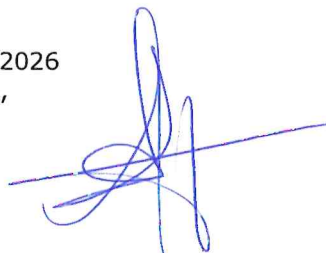
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 11	Contre :	Abstention :
-----------	----------	--------------

- **D'AFFECTER** le résultat de l'exercice 2025 du budget principal sur le BP 2026 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 SUR LE BP 2026	
Affectation obligatoire au compte 1068 (excédent de fonctionnement affecté en recette d'investissement)	3 480 374,66
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)	1 063 324,26
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (déficit, dépenses)	-3 663 324,31

En Mairie, le 26 février 2026
Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 26 février 2026
Le Maire,
François BARBIER

